



VILLE DE SAINTE-ADELE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-2012-Z-7 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1200-2012-Z, AFIN D'AUTORISER À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE TOURISTIQUE MIXTE TM-006 L'USAGE COMMERCIAL D'HÉBERGEMENT « RÉSIDENCE DE TOURISME (C03-01) » AVEC LA SPÉCIFICATION À L'EFFET QUE LA LOCATION DE CE TYPE D'HÉBERGEMENT DOIT ÊTRE SOUS LA GESTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER LOCALISÉ DANS LA MÊME ZONE.

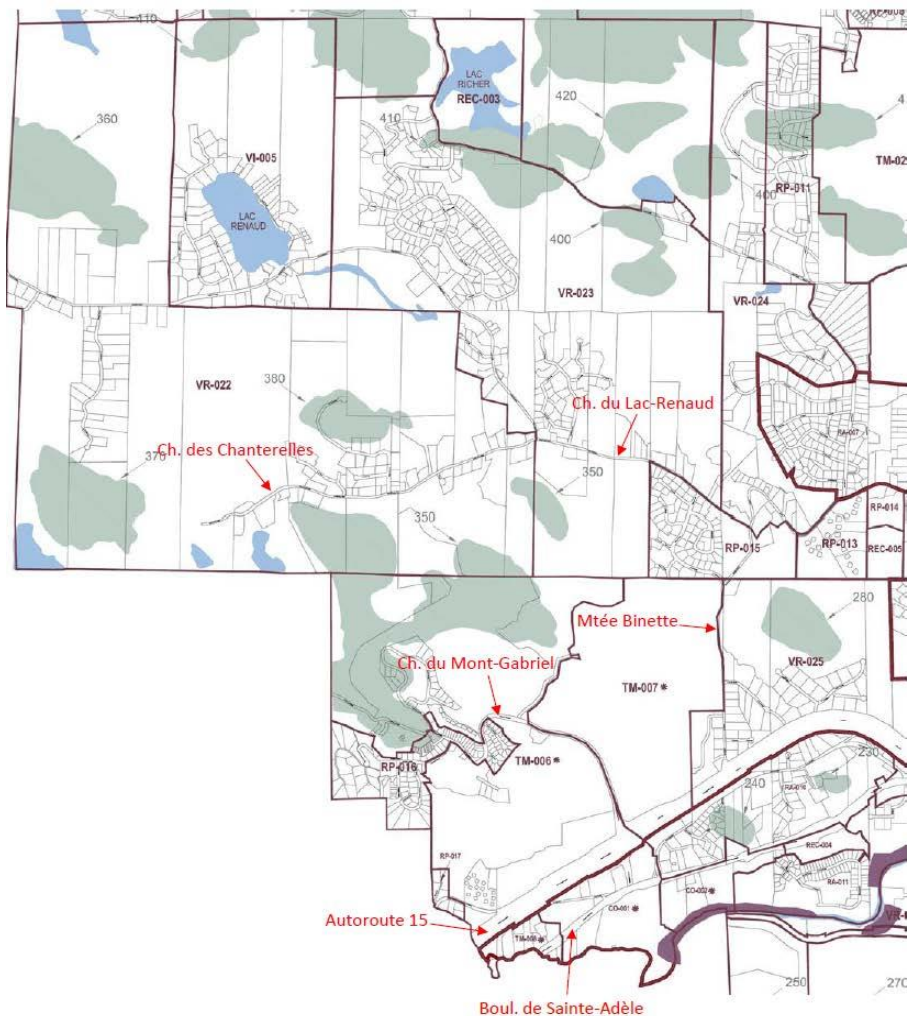
AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal suite à l'adoption, lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2014, du projet de règlement 1200-2012-Z-7 modifiant le règlement de zonage numéro 1200-2012-Z, tiendra une assemblée publique de consultation le **lundi le 6 octobre 2014 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de ce règlement est d'autoriser l'usage commercial d'hébergement « Résidence de tourisme » dans la zone TM-006 (Secteur du chemin du Mont-Gabriel).

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Le projet de règlement et les grilles identifiant les zones concernées peuvent être consultés au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme au numéro de téléphone suivant: (450) 229-2921, poste 114, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-ADELE, ce 24 septembre 2014

(s) Yan Senneville

Yan Senneville
Greffier adjoint